

FUMEL VALLÉE DU LOT

34 Avenue de l'Usine BP.10037 - 47502 FUMEL Cédex

<p><u>Extrait du Registre des Délibérations</u></p> <p>Conseil Communautaire, Séance du 15 février 2024</p>	<p>L'an Deux Mille vingt-quatre, le 15 février à 18h00, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué le 09 février 2024, s'est réuni en séance publique ordinaire à la Salle du Conseil de Fumel Vallée du Lot, à Fumel sous la Présidence de Monsieur Didier CAMINADE, Président</p>
---	--

Membres titulaires présents :

Mesdames, Messieurs :

ALLEMAND Pierre, AMBROISE Philippe, ARANDA Francis, ARONDEL Jean-Pierre, BALSAC Didier, BELLEAU Marie-Hélène, BIHOUE Yann, BILLOUX Bruno, BORIE Daniel, BOUCHER RÉZÉ Séverine, BREL Chantal, CALMEL Jean-Pierre, CAMINADE Didier, CONGÉ Marie-Yvonne, COSTES Marie, DELPY Jean-Luc, GARGOWITSCH Sophie, GRASSET Éric, GUÉRIN Gilbert, JURQUET Bernard, LABROUE Cédric, LAFOZ Michèle, LARIVIÈRE Yvette, LE CORRE José, MUCHA Jean-Luc, PAILLAS Lionel, PICCOLI Jacques, POUCHOU Marie-Thérèse, SCHMITZ Jean-Marc, SOTTORIVA Olivier, STARCK Josiane, STREIFF Céline, TALET Marie-Lou, THÉLIOL Jean-Jacques, TORO Viviane, VIDAL Aline.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) excusé(s) :

Madame VIGNEAU Céline,
Messieurs ALBASI Maxime, BOUQUET Thierry, QUEYREL Jean-Marie.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par un membre suppléant :

Néant.

Membre(s) titulaire(s) absent(s) représenté(s) par procuration :

Monsieur BABIEL Jean-Pierre procuration à Madame VIDAL Aline,
Monsieur BROUILLET Jean-Jacques procuration à Madame LAFOZ Michèle,
Monsieur COSTES Jean-Louis procuration à Monsieur ARANDA Francis,
Madame GRIFFEILLE Martine procuration à Madame CONGÉ Marie-Yvonne,
Madame LAFON Nadine procuration à Madame GARGOWITSCH Sophie,
Madame LAURENT Nathalie procuration à Monsieur CAMINADE Didier,
Monsieur MOULY Jean-Pierre procuration à Madame STARCK Josiane,
Madame PINSOLLES Sophie procuration à Monsieur BIHOUE Yann,
Monsieur SÉGALA Jean-François procuration à Monsieur THÉLIOL Jean-Jacques,
Madame SICOT Maryse procuration à Madame BREL Chantal.

<p>Secrétaire de Séance : GARGOWITSCH Sophie</p>	<p>Conseillers en exercice : 50 Présents (titulaires et suppléants) : 36 Pouvoir(s) : 10 Votants : 46</p>
--	---

N°2024A-11-RH : MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Vu la loi n°84 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale ;

Vu la loi n°2007-209 du 19 février 2007, relative à la Fonction Publique Territoriale ;

AR Prefecture

047-200068930-20240215-2024A_11_RH-DE
Reçu le 20/02/2024
Publié le 20/02/2024

Vu la délibération n°2023D-83-RH en date du 28 septembre 2023 relative à la mise à jour du tableau des effectifs de Fumel Vallée du Lot ;

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial du 30 janvier 2024 ;

Conformément à l'article L. 313-1 du Code Général de la Fonction Publique, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Ainsi, il est proposé au tableau des effectifs – postes permanents de :

Transformer :

- Un poste d'agent social à temps non complet (20H) en un poste d'agent technique (25H) pour le recrutement d'un agent en charge des repas à la crèche de Penne d'Agenais.

Supprimer :

- Un poste d'adjoint administratif territorial principal 1^{ère} classe (35H) à la suite d'un départ en retraite non remplacé,

Il est proposé au tableau des effectifs – postes non permanents de :

Supprimer :

- Trois postes d'adjoint technique territorial principal 2^{ème} classe (35H) créés
- Un poste de rédacteur principal de 2^{ème} classe (35H)

Tableau des effectifs – Postes permanents – Fumel Vallée du Lot
1^{er} mars 2024

Cadres d'emploi	Catégorie	Effectif	Temps de travail
EMPLOI FONCTIONNEL			
Directeur général des services	A	1	35h00
Directeur général des services techniques	A	1	35h00
Direction général adjoint	A	1	35h00
Total emploi fonctionnel		3	
FILIÈRE ADMINISTRATIVE			
Attaché territorial principal	A	2	35h00
Attaché territorial	A	3	35h00
Rédacteur territorial principal 2 ^{ème} classe	B	1	35h00
Rédacteur territorial principal 1 ^{ère} classe	B	1	35h00
Adjoint administratif territorial	C	6	35h00
Adjoint administratif territorial 2 ^{ème} classe	C	4	35h00
Adjoint administratif territorial 1 ^{ère} classe	C	3	35h00
Total filière administrative		20	
FILIÈRE ANIMATION			
Animateur territorial	B	1	17h30
Animateur territorial	B	1	35h00
Animateur territorial principal 2 ^{ème} classe	B	1	35h00

AR Prefecture

047-200068930-20240215-2024A_11_RH-DE
 Reçu le 20/02/2024
 Publié le 20/02/2024

Animateur territorial principal 1 ^{ère} classe	B	1	35h00
Adjoint territorial d'animation	C	1	32h00
Adjoint territorial d'animation	C	1	35h00
Adjoint territorial d'animation principal 2 ^{ème} classe	C	1	32h00
Adjoint territorial d'animation principal 2 ^{ème} classe	C	5	35h00
Adjoint territorial d'animation principal 1 ^{ère} classe	C	1	35h00
Total filière animation		13	
FILIÈRE CULTURELLE			
Assistant d'enseignement artistique	B	1	03h00
Assistant d'enseignement artistique	B	1	04h00
Assistant d'enseignement artistique	B	2	05h00
Assistant d'enseignement artistique	B	1	06h30
Assistant d'enseignement artistique	B	2	08h00
Assistant d'enseignement artistique	B	1	09h00
Assistant d'enseignement artistique	B	1	10h00
Assistant d'enseignement artistique	B	1	15h00
Assistant d'enseignement artistique	B	1	20h00
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	B	1	09h00
Assistant d'enseignement artistique principal 2 ^{ème} classe	B	1	20h00
Assistant d'enseignement artistique principal 1 ^{ère} classe	B	1	06h00
Assistant d'enseignement artistique principal 1 ^{ère} classe	B	1	20h00
Assistant du patrimoine et des bibliothèques	B	1	35h00
Total filière culturelle		16	
FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE			
Educateur de jeunes enfants classe supérieure	A	1	35h00
Educateur de jeunes enfants seconde classe	A	2	35h00
Puéricultrice territorial	A	1	35h00
Puéricultrice territorial	A	1	25h00
Auxiliaire de puériculture classe supérieure	B	1	35h00
Auxiliaire de puériculture classe normale	B	7	35h00
Total filière médico-sociale		13	
FILIÈRE SOCIALE			
Agent social territorial	C	1	28h00
Agent social territorial	C	1	30h00
Agent social territorial	C	2	35h00
Agent social territorial 2 ^{ème} classe	C	1	30h00
Agent social territorial 2 ^{ème} classe	C	4	35h00
Total filière sociale		9	

AR Prefecture

047-200068930-20240215-2024A_11_RH-DE
 Reçu le 20/02/2024
 Publié le 20/02/2024

FILIÈRE SPORTIVE			
Educateur territorial des APS principal 1 ^{ère} classe	B	1	35h00
Total filière sportive		1	
FILIÈRE TECHNIQUE			
Ingénieur territorial	A	1	35h00
Ingénieur territorial principal	A	1	35h00
Technicien territorial	B	3	35h00
Technicien territorial 2 ^{ème} classe	B	2	35h00
Agent de maitrise	C	3	35h00
Agent de maitrise principal	C	1	35h00
Adjoint technique territorial	C	1	20h00
Adjoint technique territorial	C	1	25h00
Adjoint technique territorial	C	27	35h00
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	C	1	32h00
Adjoint technique territorial principal 2 ^{ème} classe	C	7	35h00
Adjoint technique territorial principal 1 ^{ère} classe	C	20	35h00
Total filière technique		68	
TOTAL DES EFFECTIFS		143	

Tableau des effectifs – Postes permanents – Centre Intercommunautaire de Santé
 1^{er} mars 2024

Cadres d'emploi	Catégorie	Effectif	Temps de travail
FILIÈRE ADMINISTRATIVE			
Adjoint administratif territorial	C	1	35h00
Total filière administrative		1	
FILIÈRE MÉDICO-SOCIALE			
Médecin territorial	A	5	35h00
Médecin territorial	A	3	10h00
Auxiliaire de puériculture classe normale	B	1	35h00
Auxiliaire de soins principal 2 ^{ème} classe	C	1	35h00
Total filière administrative		10	
TOTAL DES EFFECTIFS		11	

Tableau des effectifs – Postes non permanents – Fumel Vallée du Lot
 1^{er} mars 2024

Cadres d'emploi	Catégorie	Effectif	Temps de travail
FILIÈRE ADMINISTRATIVE			
Adjoint administratif principal 2 ^{ème} classe	C	1	35h00
Total filière administrative		1	

AR Prefecture

047-200068930-20240215-2024A_11_RH-DE
Reçu le 20/02/2024
Publié le 20/02/2024

FILIÈRE TECHNIQUE			
Adjoint technique principal 2 ^{ème} classe	C	3	35h00
Apprenti		3	35h00
<i>Total filière administrative</i>		<i>6</i>	
TOTAL DES EFFECTIFS		7	

Après avoir entendu cet exposé, et en avoir délibéré,
le Conseil Communautaire

- 1°) – Décide d'adopter le tableau des effectifs ci-dessus, à compter du 1^{er} mars 2024 ;
- 2°) - Dit que Monsieur le Président est chargé du recrutement sur les postes vacants et habilité à ce titre à conclure un contrat si le recrutement d'agent titulaire est infructueux ;
- 3°) – Dit que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondants aux emplois et grades seront inscrits au budget primitif 2024 ;
- 6°) - Constate que la présente délibération a été approuvée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme
Fumel, le 15 février 2024

La Secrétaire de séance,



GARGOWITSCH Sophie

Le Président,



Didier CAMINADE

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de l'accomplissement des formalités de publicité requises

Certifié exécutoire le : 20 février 2024

Reçu en Préfecture le :

Publié ou Notifié le : 20 février 2024
